



repos compensateurs jamais proposés par l'employeur

Par **bow91**, le **25/01/2012 à 14:43**

bonjour,

Cela fait 11 ans que je travaille dans une entreprise de moins de 10 salariés.

Pour l'année 2011 j'ai fait 396 heures supplémentaires, plus 1 semaines de congés payés que je n'ai pas pu prendre. Mon employeur m'a bien payé ces heures sup.

question: Quand est il des heures de repos compensateurs ?

celles ci n'apparaissent jamais sur mes feuilles de salaires et ne me sont jamais proposées.

Merci de me répondre.

Par **P.M.**, le **25/01/2012 à 16:59**

Bonjour,

Je vous propose [ce dossier](#) et plus particulièrement ce § : "La contrepartie obligatoire en repos (COR) : dans quels cas et pour quelle durée ?"...

Par **bow91**, le **25/01/2012 à 17:55**

merci de m'avoir répondu aussi rapidement.